



## Enceinte d un étranger en situation irrégul

Par **aurore1**, le **12/03/2014** à **10:08**

bonjour,  
je suis française et je suis enceinte je vais accoucher d'un petit bébé le père de l'enfant vit pas avec moi, il est en situation irrégulière, il veut reconnaître l'enfant mais pas vivre avec moi que va t il se passer, va t il être régulariser doit il payer une pension  
merci

Par **domat**, le **12/03/2014** à **13:13**

bjr,  
il peut obtenir un titre de séjour comme père d'enfant français mais sans vivre avec vous s'il contribue à l'entretien et à l'éducation de son enfant depuis sa naissance.  
vous pouvez demander une pension au père de votre enfant.  
cdt